## QUESTION ORALE DE M. LEGASSE À MME TILLIEUX, MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, SUR « LA BAISSE DU CHÔMAGE EN WALLONIE »

QUESTION ORALE DE MME BALTUS-MÖRES À
MME TILLIEUX, MINISTRE DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION, SUR « LE BILAN DE
L'UNION DES CLASSES MOYENNES EN
PROVINCE DU LUXEMBOURG ET LE TAUX DE
CHÔMAGE DES MOINS DE 25 ANS »

**Mme la Présidente.** - L'ordre du jour appelle les questions orales à Mme Tillieux, Ministre de l'Emploi et de la Formation,

- de M. Legasse, sur « la baisse du chômage en Wallonie »
- de Mme Baltus-Möres, sur « le bilan de l'Union des Classes moyennes en province du Luxembourg et le taux de chômage des moins de 25 ans ».

La parole est à M. Legasse pour poser sa question.

**M. Legasse** (PS). - Madame la Ministre, nous commençons cette année 2017 sur de bons auspices puisque le chômage a reculé de 5 % en 2016 et la tendance se confirme en ce début d'année. Il s'agit d'une tendance de reprise économique globale, semble-t-il. Selon les chiffres du FOREm, cela fait 30 mois consécutifs que le chômage est en recul.

Pour 2016, on observe cette tendance surtout dans la catégorie des moins de 25 ans et ceux de 40 ans. Ce sont des chiffres intéressants.

La vision de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique est un peu moins optimiste, mais quel que soit le critère choisi pour calculer le nombre de demandeurs d'emploi, ce nombre diminue.

D'une manière générale, j'aurais aimé avoir quelques commentaires et votre analyse sur la situation.

Concernant les moins de 25 ans, pensez-vous que ces chiffres positifs sont déjà les fruits des mesures qui ont été prises à leur égard ?

Selon vous, les prévisions vont-elles vers une continuité de cette baisse du nombre de chômeurs ? Du moins nous l'espérons.

Merci, Madame la Ministre, pour vos réponses.

**Mme la Présidente.** - La parole est à Mme Baltus-Möres pour poser sa question.

**Mme Baltus-Möres** (MR). - Madame la Ministre, dans un article du *Soir* du 20 janvier 2017, l'UCM-Lux dresse le bilan 2016 de l'activité économique en Luxembourg. Selon elle : « Il s'agit du meilleur résultat

depuis cinq ans, avec une hausse de 26 % par rapport à 2015 ».

En effet, on compte de très bons résultats en Province de Luxembourg par rapport au reste de la Région wallonne, qui ne doit tout de même pas se cacher pour ses résultats de l'année 2016.

En ce qui concerne le chômage des moins de 25 ans, il a été réduit de 13,34 % en Province de Luxembourg contre 4,55 % pour le reste de la Wallonie.

Je sais que l'UCM Mouvement Luxembourg est très dynamique et active. Elle compte plus de 1 200 membres et elle incite les gens à créer et à devenir indépendants, elle informe et elle conseille. Avec les villes, elle est très active dans le commerce connecté également, afin de booster l'activité du numérique, par exemple par des séances informatiques, et cetera.

Tout cela peut contribuer à augmenter l'emploi également, surtout chez les jeunes de la Province de Luxembourg. On entend également qu'elle serait très dynamique : elle met en valeur les atouts de la province pour les entreprises et joue un rôle actif dans le développement économique. Bien sûr, on sait que toutes les provinces s'engagent dans ces matières, mais j'ai l'impression que la Province de Luxembourg a plus de succès, à voir les chiffres cités plus haut.

Madame la Ministre, comment expliquez-vous ces chiffres ? Quelles ont été les mesures prises en Province de Luxembourg afin de réduire si fortement le chômage auprès des moins de 25 ans ? Que comptez-vous entreprendre afin que ces chiffres continuent à baisser en Province de Luxembourg, mais également et surtout pour l'entièreté de la Région wallonne ?

**Mme la Présidente.** - La parole est à Mme la Ministre Tillieux.

Mme Tillieux, Ministre de l'Emploi et de la Formation. - Madame et Monsieur les députés, la demande d'emploi diminue depuis maintenant deux ans et demi en Wallonie et durant l'année 2016 en particulier. À la fin décembre 2016, on dénombre ainsi 226 744 demandeurs d'emploi inoccupés, soit une diminution de 3,9 % à un an d'écart. En outre, le nombre d'offres d'emploi gérées par le FOREm a augmenté de 37 % par rapport à celui observé à la fin de l'année 2015. Ainsi, 168 448 offres d'emploi ont été gérées par le FOREm pour l'année 2016.

Malgré la vague d'annonces de licenciements collectifs que nous avons connue au cours du second semestre de l'année, le marché de l'emploi wallon continue de gagner en dynamisme. Les constats valent aussi pour la Province de Luxembourg. Sur cette province, le nombre d'offres d'emploi gérées par le FOREm a augmenté de 16 % par rapport à 2015 pour s'établir à 9 786 opportunités d'emploi gérées en 2016.

Par ailleurs, la demande d'emploi diminue de 6,9 % sur une base annuelle pour afficher 12 402 demandeurs d'emploi inoccupés à fin décembre 2016 contre 13 322 à fin décembre 2015. La diminution de la demande d'emploi est donc plus forte en Province de Luxembourg par rapport à l'ensemble de la Wallonie et a fait passer le taux de demande d'emploi de la Province de Luxembourg sous la barre des 10 %. C'est d'ailleurs aussi ce bassin qui enregistre le taux de demandes d'emploi le moins élevé, soit 9,8 %, à la fin décembre 2016 contre un taux moyen de 14,4 % observé sur l'ensemble de la Wallonie.

Tout comme pour l'ensemble de la demande d'emploi, divers facteurs interagissant entre eux et peuvent être avancés pour expliquer le recul du chômage chez les plus jeunes.

Tout d'abord, depuis le début de l'année 2015, plusieurs changements législatifs ont modifié le paysage de la demande d'emploi dans notre pays, notamment :

- les fins de droit aux allocations d'insertion pour les demandeurs d'emploi de plus de 36 mois;
- le maintien des demandeurs d'emploi âgés de 55 ans et plus sur le marché du travail et cela jusqu'à leur pension;
- la demande d'allocations d'insertion qui doit dorénavant être introduite avant le 25e anniversaire;
- ou encore le fait que le jeune de moins de 21 ans doit disposer d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou avoir terminé avec succès une formation en alternance afin de pouvoir prétendre aux allocations d'insertion après son stage.

Par ailleurs, diverses mesures fédérales ou régionales visent à accroître l'employabilité des demandeurs d'emploi, dont nous espérons aussi qu'elles auront un effet. Le soutien des pouvoirs publics en termes de réduction de cotisations ONSS, de stages en entreprise, de formation en alternance, de formation alternée, d'aide à l'emploi a ainsi favorisé le passage des études à la vie active, de même que les politiques actives en faveur des chômeurs qui ont permis une diminution du nombre de demandeurs d'emploi.

Dans ce cadre, l'accompagnement individualisé que le FOREm réalise depuis 2010 offre un soutien et un suivi personnalisés aux demandeurs d'emploi et a un impact important sur l'insertion professionnelle de ceux-ci sur le marché du travail.

Les cellules de reconversion offrent un appui aux personnes victimes de licenciements collectifs et affectent régulièrement le niveau de la demande d'emploi.

Enfin, l'embellie conjoncturelle, perceptible depuis la mi-2013, influence au niveau de la demande d'emploi. Ainsi, 2016 a vu une hausse des emplois créés, la

progression du travail intérimaire et la diminution du travail temporaire. Les perspectives d'embauche sont également meilleures.

Concernant plus particulièrement la situation de la Province de Luxembourg, la proximité avec le Grand-Duché est encore un autre élément pouvant expliquer un recul plus important de la demande d'emploi sur la province.

L'emploi salarié résidant en Province de Luxembourg dépend en partie du marché du travail luxembourgeois. La Province de Luxembourg compte environ 32 140 résidents occupés de l'autre côté de la frontière, soit plus d'une personne active occupée sur quatre.

Or, l'emploi grand-ducal a été très sensible à l'embellie conjoncturelle. Ainsi, au Grand-Duché de Luxembourg, l'emploi salarié intérieur a progressé de 3 % entre le 30 septembre 2015 et le 30 septembre 2016, soit une création nette de 12 000 emplois. La croissance a vraisemblablement profité aux travailleurs frontaliers de la Province de Luxembourg.

Par ailleurs, plus spécifiquement, la direction territoriale du FOREm du Luxembourg a mis en place une gestion proactive et intensifiée du service aux entreprises pour la prise en charge des recrutements opérés par les entreprises s'installant sur le territoire de la direction territoriale.

Enfin, le FOREm a augmenté la transversalité entre les services afin d'intensifier la mise en relation directe entre le besoin de main-d'œuvre, les demandeurs d'emploi et les centres de formation du FOREm pour adapter les compétences des demandeurs d'emploi aux véritables besoins du territoire.

Mme la Présidente. - La parole est à M. Legasse.

**M. Legasse** (PS). - Je remercie Mme la Ministre pour toutes ces informations et précisions. J'espère simplement que la diminution du taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est davantage due aux mesures qui ont été prises à la Région qu'à celles qui ont été prises au Fédéral.

**Mme la Présidente.** - La parole est à Mme Baltus-Möres.

**Mme Baltus-Möres** (MR). - Merci, Madame la Ministre, pour cette réponse détaillée.

L'influence du Grand-Duché explique partiellement ce grand succès que l'on a constaté en Province de Luxembourg, surtout concernant le taux de chômage des moins de 25 ans. Il faut un peu creuser afin de comprendre leurs astuces et le vrai secret. Comme je le disais, je pense que cela joue un rôle important que la Province de Luxembourg soit plus proactive peut-être